

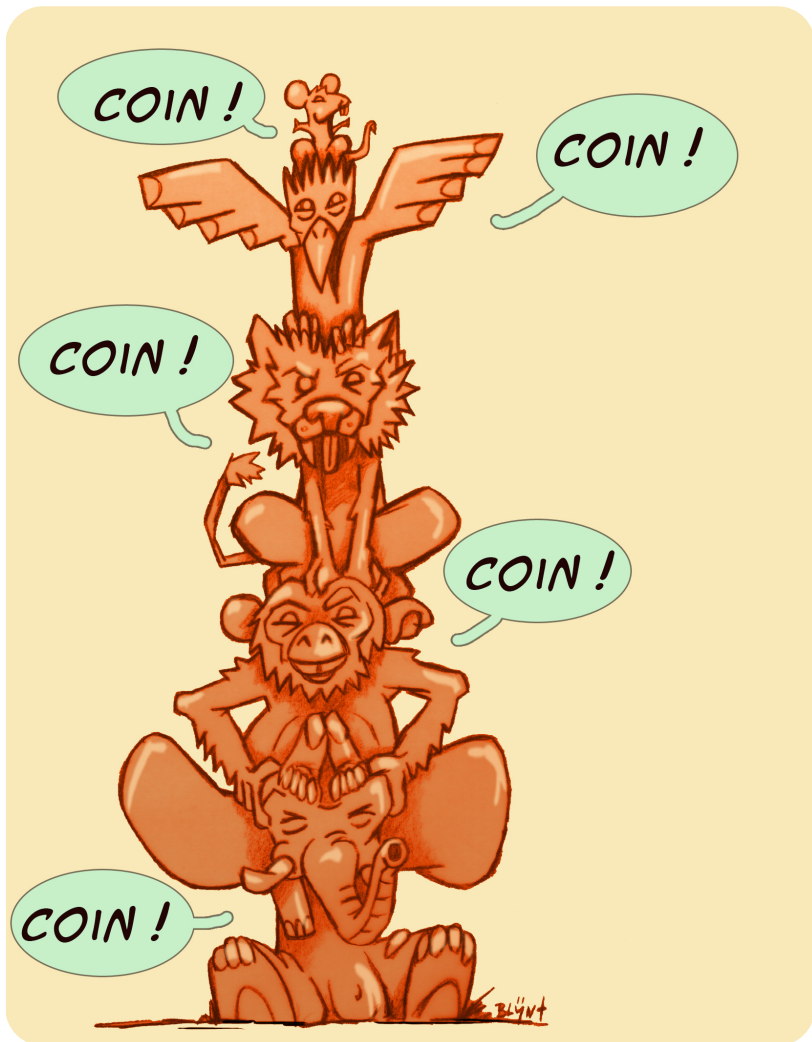
— CONCOURS SCOLAIRE —

PARTICIPATION JUSQU'AU 24 FÉVRIER 2025



31^{ème} édition **Festival BD**
Perros-Guirec

12 & 13
avril 2025



CONCOURS SCOLAIRE **le trégor**



— RÈGLEMENT —

ARTICLE 1

Le concours **Scolaire LE TRÉGOR**, organisé par le festival BD de Perros-Guirec, est ouvert aux jeunes de 6 à 15 ans et aux classes des écoles primaires et des collèges.

ARTICLE 2

Le thème du concours 2024 est :
“ SACRÉES BESTIOLES ! ”

ARTICLE 3

À partir de ce thème, les concurrents devront réaliser une planche (**1 seule planche**) de format **A3 (297 x 420 mm)**, **en couleur ou en noir et blanc**.

Le choix du style est libre : fantastique, humoristique, policier, poétique, historique, science-fiction...

Le choix de la technique également : aquarelle, peinture, numérique...

ARTICLE 4

Pour chaque catégorie, primaire et secondaire, trois prix seront décernés. La planche du premier prix sera publiée dans le journal LE TRÉGOR.

Le jury se réserve le droit de récompenser d'autres participants.

Les résultats seront communiqués par courrier, sur facebook et sur le site internet du festival **à partir du 1er avril**.

Les prix seront à retirer pendant le festival.

ARTICLE 5

Les planches devront obligatoirement

être déposées ou expédiées au service Culture et Vie Associative, 12 Rue des 7 Îles, Mairie - BP 147 - 22700 Perros-Guirec, **au plus tard le 24 février 2025**. Il sera indiqué LISIBLEMENT au dos et au centre de la planche les : nom, prénom, âge, adresse, téléphone, mail du ou des auteurs, ainsi que l'adresse de l'établissement scolaire concerné.

ARTICLE 6

Le jury du concours Scolaire, désignera les gagnants selon les critères suivants :

- Qualité graphique,
- Originalité du scénario,
- Respect du thème,
- Respect du règlement et des consignes de présentation.

ARTICLE 7

Les planches des concurrents seront exposées lors des journées scolaires et pendant le festival BD. Toutes les planches seront à retirer au service Culture, Vie Associative et Communication, après le festival pour les établissements de proximité, et pour les autres établissements les planches seront expédiées sur demande par courrier.

ARTICLE 8

Le simple fait de participer à ce concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.



Retrouvez toutes les informations sur notre site internet